Communiquer entre vétérinaires et non-vétérinaires, et entre public et privé

PASCALE PARISOT
Présidente du Réseau de santé publique vétérinaire (RSPV).

Les derniers dîners-débats organisés par le Réseau de santé publique vétérinaire (RSPV)[1] ont eu pour thème "la confiance" des consommateurs et des citoyens.

Immanquablement, le premier point soulevé décrit le fossé entre l'élevage ou la production d'aliments et l'image qu'en a le consommateur, ce qui entraîne une suspicion *a priori* sur les pratiques. De plus, le consommateur ne différentie pas la fraude (viande de cheval au lieu de bœuf) des risques sanitaires (salmonelles dans le lait) ou des mauvaises conditions de vie ou d'abattage des animaux. Avec pour champs de travail la santé et le bien-être des animaux et la sécurité sanitaire des aliments, le vétérinaire se trouve au cœur de la santé publique vétérinaire, et à l'interface entre l'élevage et la société, dans le secteur public comme dans le privé. Il doit ainsi jouer à la fois un rôle de prévention de la détresse des éleveurs, qui manquent de reconnaissance de leur travail, et de communication auprès des consommateurs sur les points positifs de la production animale, pour contrebalancer une image souvent négative et certaines idées reçues. Encore faudrait-il, pour vraiment fonder la confiance du consommateur, que les secteurs public et privé communiquent davantage pour délivrer la même information. Par exemple, le service public conçoit des grilles d'évaluation du bien-être animal en application de la réglementation, et le privé en réalise d'autres (cahiers des charges). Chacun se dote ainsi d'outils probants, mais le discours global semble incohérent pour la population, qui n'est pas rassurée. Le second point montré par les dîners-débats en région est qu'une crise sanitaire n'est pas considérée comme telle sur l'ensemble du territoire, et les métiers et les filières ont leur propre angle d'exposition aux dangers. Par conséquent, l'activité de certains vétérinaires est fortement augmentée, d'autres au contraire travaillent moins car une production est arrêtée ; ceux qui subissent des opérations dans l'immédiateté assument un stress important, quand d'autres enfin ne sont pas du tout impactés. Pourtant chacun est au contact de la société et tous doivent porter un message cohérent. La sécurité sanitaire des aliments est l'affaire des vétérinaires, mais bien évidemment celle de nombreux acteurs qui interagissent avec lui, et qui ont un angle de vue différent sur les maillons de la chaîne alimentaire. Le vétérinaire qui travaille en réseau a la chance de pouvoir intégrer tous ces points de vue, et celui qui sait écouter les différents partenaires anticipe mieux les risques et les problèmes. Ainsi, le RSPV s'est constitué pour rassembler ces acteurs. Il communique sur les emplois et les formations dans ce secteur, et propose des parrainages pour les personnes qui souhaiteraient découvrir ces métiers. Ces derniers ne sont pas seulement dans le secteur public et pas non plus réservés au corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire (ISPV) : tout étudiant ou confrère en clientèle qui souhaite changer de filière peut postuler. ●

[1] *www.reseau-sante-publique-veterinaire.com.*

© WWW.PEOPLEIMAGES.COM - ISTOCK

Action publique 2022 ». Or, selon Jacques Guérin, « *une tension est palpable en matière de recrutement dans tous les métiers vétérinaires* ». Une des solutions alors évoquée pour répondre à cette problématique est d'« *étendre la formation initiale aux enjeux de santé publique et de sécurité des aliments dans les écoles nationales vétérinaires* ». Cependant, selon lui, « *le recrutement par voie externe de docteurs vétérinaires après un temps d'exercice libéral est plus porteur, car les métiers de la fonction publique sont mal connus et subissent l'hégémonie de la motivation des étudiants pour ceux de soignant de la faune sauvage ou des animaux de compagnie* ». « *Les vétérinaires ont de l'avenir dans la voie de la sécurité sanitaire et de réels atouts à faire valoir auprès des éleveurs, des industries, des laboratoires, etc.* », ajoute Loïc Évain. « *Les sciences sociales devraient être davantage présentes dans les écoles nationales vétérinaires, car le vétérinaire intervenant de la chaîne alimentaire doit appréhender les attentes sociétales dans toute leur complexité, leurs paradoxes parfois* ».